**CONSEIL MUNICIPAL**

**Département de la Somme**

**Arrondissement d’ABBEVILLE**

**Canton**

**De RUE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du jeudi 16 mars 2024**

**Date de la convocation : jeudi 16 mars 2024**

L’an deux mil vingt et quatre, le jeudi 21 mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni en Mairie, sous la présidence de M. Damien BRIET, Maire d’ERGNIES.

**Présents :** Monsieur Damien BRIET, Monsieur Philippe PLANQUART, Monsieur François RICAUD, Monsieur Jean-Luc HERBERT, Monsieur Dominique RIBEIRO, Monsieur Philippe PRANGER, Madame Miriane TETART

**Absents Excusés :** Madame Louise LICTEVOUT,

**Absent :** NORMAND Benoît, Madame Marie-Pierre CARPENTIER

**Secrétaire de séance :** François RICAUD

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00

**Délibération pour la ZAENR**

Monsieur le Maire expose qu’Ailly le Haut clocher a intégré l’éolien dans leur ZAENR

Afin de pouvoir bénéficier des éventuelles retombées Monsieur le Maire propose de faire une consultation

Le CM propose d’intégrer directement l’éolien dans une décision rectificative.

Après débat il est décidé à l’unanimité moins une voix contre de prendre la décision d’intégrer l’éolien dans la délibération de ZAeNR

Monsieur le Maire demande à ce qu’une consultation soit mise en place du 22 au 31 mars.

Suite à cette consultation un débat permettra de délibérer sur l’opportunité d’intégrer l’éolien à la ZAenr

Accepté à l’unanimité

**Délibération permettant le recrutement d’un contrat PEC pour l’entretien des espaces verts**

Monsieur le maire expose que suite à la démission de l’agent PEC il est souhaitable de renforcer les équipes travaillant à l’embellissement de la commune.

Monsieur le premier adjoint explique qu’il y a trois solutions :

* Ne rien faire ce qui ne semble pas souhaitable au vu du travail à effectuer
* Embaucher un contrat PEC
* Demander à l’entreprise LDM qui, actuellement, entretien les espaces verts, d'augmenter le marché de service..

Embaucher un PEC ou envisager un surcout d’activité de l’entreprise revenant au même côut

le CM décide à l’unanimité de demander à LDM d’augmenter le marché de service

**Délibération portant sur la nouvelle répartition des commissions municipales**

Suite à la démission de Me COSNARDnée MAZURIER Sandrine il apparait nécessaire de la remplacer dans les postes qu’elle occupait

A ce titre

Monsieur PLANQUART siégera à la commission du syndicat des eaux

Monsieur HERBERT Jean Luc siégera à la commission du Comité de défense

**Délibération permettant la demande de subvention pour la rénovation des portes et fenêtres de la salle des fêtes**

Suite aux différents devis présentés au CM Pour la rénovation des portes et des fenêtres de la salle des fêtes est retenue l’offre qui apparait la plus économiquement avantageuse faite par l’entreprise TERNOIS de 19000€

Afin de procéder au montage du dossier financier monsieur Le Maire demande au CM l’autorisation de faire les demandes de subventions aux différents partenaires institutionnels, de demander à la CCPM un fonds de concours et de faire les demandes d’autorisation de démarrage de travaux anticipés le cas échéant

A l’unanimité le CM autorise le maire à demander les subventions

**Délibération portant sur les frais de prestation des forains pour la fête d’Ergnies**

Suite au courrier de monsieur DUPONT, forain de son état, œuvrant lors de la fête d’ERGNIES, il a été demandé une augmentation des émoluments. Il passerait de 250€ à 400€.

Il est rappelé que les forains bénéficient d’un stationnement gratuit avec eau et électricité.

Qu’ils bénéficient de tickets achetés par la commune à raison de 2 tickets par jour et par enfant pour une valeur faciale de 2€ par ticket

Soit pour 20 enfants : 40 tickets par jour – pour deux jours = 160€

Que la demande d’augmentation est exorbitante : une augmentation de 60 %

Mais que compte tenu de l’inflation la demande reste légitime

Après délibération le CM vote de proposer à monsieur DUPONT

1 voix pour 250€

4 voix pour 275€

1 voix pour 300€

Il sera donc proposé une augmentation des émoluments de monsieur DUPONT à 275€

Un courrier lui sera envoyé en ce sens

Par souci d’équité il est proposé de voter aussi pour monsieur TOUPIN

1 voix pour 100€

3 voix pour 110€

3 voix pour 120€ Monsieur le Maire ayant voté pour 120€ c’est cette dernière proposition qui est retenue

**Organisation de Pâques**

Comme d’habitude il est donné rendez-vous le samedi 30 mars 2024 à 10H15 pour cacher les œufs.

A 10h30 il sera procédé au maquillage dans la salle des fêtes.

A 11h00 la chasse aux œufs est lancée

A 11h30 le partage des œufs aura lieu

A 12h30 il faudra ranger la salle car elle est louée.

**Questions diverses**

Depuis le départ de Christelle DUBOIS plus personne n’est affectée au ménage des bâtiments communaux

Michelle VIMEUX a été sollicitée par monsieur le Maire pour faire le ménage.

Remerciements sont faits à Madame Colette OURSON, Madame Françoise PLANQUART, et Madame Miriane TETART pour leur implication afin de maintenir les locaux propres (salle des fêtes, mairie) ainsi que Monsieur Madame Gilles et Francine VANDENBERGH, Monsieur Jean-Claude BRIET et madame Marie-Cécile DAUSSY, madame Maryse BRUHIER pour l’entretien de l’église.

La séance est levée à 22H15